

**BUREAU EXÉCUTIF**  
**VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020**  
**17H30 - 19H00**

<b>Présent(s)</b>	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, DUPONT Anne Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	

\*\*\*\*\*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

<b>1 Décisions à prendre</b>	<b>1</b>
1.1 CONGRÈS ÉLECTIF WORLD TRIATHLON 29 NOVEMBRE 2020 : CANDIDATURES ET DÉLÉGUÉS F.F.TRI.	1
1.2 RÉPARTITION DES GRILLES DE PRIX DIVISION 1 DE TRIATHLON ET DUATHLON	2
1.3 CNS : contestation en cas de pénalité pour forfait	3
1.4 CNRS : DEMANDE DE MODIFICATION DE SES MISSIONS	3
<b>2 Tour de table, information générale</b>	<b>3</b>
2.1 POINT ASSOCONNECT	3
2.2 Inscriptions en ligne TEVE et report d'événement	3
2.3 Élection de Benjamin Maze au bureau directeur de l'Association des Directeurs Techniques Nationaux	4
2.4 RH - Changement d'organisation	4

\*\*\*\*\*

## 1 Décisions à prendre

### 1.1 CONGRÈS ÉLECTIF WORLD TRIATHLON 29 NOVEMBRE 2020 : CANDIDATURES ET DÉLÉGUÉS F.F.TRI.

Dominique FRIZZA, chargé de mission "Affaires Internationales", précise que le congrès ITU initialement prévu à Paris en novembre 2020 est transformé en congrès distanciel compte tenu du contexte sanitaire.

#### Programme prévisionnel :

- 28 Novembre / Congrès ordinaire : à confirmer
- 29 Novembre 14h00 / Congrès électif

### Délégués :

Il est possible de nommer jusqu'à 4 délégués à condition de respecter la parité de genre, mais un seul pourra voter. Le Président LESCURE propose que Dominique FRIZZA soit le représentant de la F.F.TRI. à l'occasion de ce congrès ITU.

***Les membres du BE valident cette proposition à l'unanimité.***

### Candidats proposés aux élections :

Les candidatures françaises suivantes sont proposées au BE :

- Executive Board : Bernard Saint-Jean
- Medical and Anti Doping Committee : Claude Marble
- National Coaches Committee : Philippe Fattori

***Les membres du BE valident ces 3 candidatures à l'unanimité.***

## **1.2 RÉPARTITION DES GRILLES DE PRIX DIVISION 1 DE TRIATHLON ET DUATHLON**

Conformément à la demande du BE du 16 juillet 2020, la Commission Nationale Sportive a proposé différentes modalités de répartition des grilles de prix au bénéfice des clubs de D1.

***Le BE valide la proposition également retenue par les représentants des clubs (répartition habituelle de la grille de prix, mais limitée au 2/5ème du montant 2019) :***

	D1 Tri	D1H Tri	D1F Du	D1H Du
1er	4 760 €	4 760 €	1 472 €	1 472 €
2ème	3 560 €	3 560 €	1 152 €	1 152 €
3ème	2 760 €	2 760 €	912 €	912 €
4ème	2 360 €	2 360 €	752 €	752 €
5ème	2 120 €	2 120 €	656 €	656 €
6ème	1 880 €	1 880 €	560 €	560 €
7ème	1 680 €	1 680 €	480 €	480 €
8ème	1 480 €	1 480 €	400 €	400 €
9ème	1 320 €	1 320 €	336 €	336 €
10ème	1 160 €	1 160 €	272 €	272 €
11ème	1 040 €	1 040 €	224 €	224 €
12ème	920 €	920 €	176 €	176 €
13ème	840 €	840 €	144 €	144 €
14ème	760 €	760 €	112 €	112 €
15ème	720 €	720 €	96 €	96 €
16ème	680 €	680 €	80 €	80 €
<b>Vainqueur par étape</b>	1 000 €	1 000 €	500 €	500 €
<b>Meilleur U23 par étape</b>	200 €	200 €		
<b>Total par Cht</b>	<b>30 440 €</b>	<b>30 440 €</b>	<b>8 824 €</b>	<b>8 824 €</b>
<b>Total</b>	<b>78 528 €</b>			

### **1.3 CNS : contestation en cas de pénalité pour forfait**

Alexandre PY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, rappelle que le BE du 09 avril 2020 a :

- décidé de maintenir les pénalités prévues par la Réglementation des Épreuves Nationales en cas de non participation d'une équipe sur une étape,
- précisé que le Bureau Exécutif fera preuve de mansuétude.

Dans la mesure où les contestations de pénalité sont d'abord examinées par la Commission Nationale Sportive, il demande au BE de donner une orientation claire à la Commission Nationale Sportive afin d'éviter aux clubs d'engager des démarches d'appels inutilement.

***Compte tenu du contexte sanitaire, le BE décide de ne pas appliquer les pénalités pour forfait et remercie la Commission Nationale Sportive d'en tenir compte lors de l'examen des contestations adressées par les clubs.***

### **1.4 CNRS : DEMANDE DE MODIFICATION DE SES MISSIONS**

Lors du Conseil d'administration du 17 septembre 2020, il a été constaté que la Commission Nationale de la Réglementation Sportive souhaitait, par le biais de la Réglementation sportive 2021, faire évoluer ses missions confiées par le conseil d'administration et cadrer les demandes de dérogations aux ligues, Le Conseil d'Administration du 28 septembre 2019 (BOULOURIS) avait décidé de confier le traitement des l'ensemble des demandes de dérogations aux Ligues Régionales sur la partie sportive.

***Le BE décide d'en rester à la décision prise par le Conseil d'Administration du 28 septembre 2019 et de ne pas modifier les missions de la Commission Nationale de la Réglementation Sportive.***

## **2 Tour de table, information générale**

### **2.1 POINT ASSOCONNECT**

Un bilan a été dressé sur le partenariat FFTRI / Assoconnect signé en avril 2018 :

- près de 200 clubs ont activé un abonnement Assoconnect. Ces clubs comptent en moyenne une centaine d'adhérents. Les clubs avec un effectif réduit de licenciés ne sont généralement pas intéressés par une solution de gestion de club en ligne.
- tous les accès "Ligues et Comités Départementaux" sont fonctionnels mais ils ne sont utilisés que par 30% des ligues /comités
- la liaison avec Espace Tri 2.0 est à améliorer. Notre prestataire informatique doit faire un retour à Assoconnect sur les différents cas de dysfonctionnement déclarés par les clubs à Assoconnect pour voir à quel niveau les corrections doivent être effectuées.

La future équipe dirigeante devra se positionner sur l'éventuelle poursuite, modification ou résiliation de ce contrat.

### **2.2 Inscriptions en ligne TEVE et report d'événement**

Cédric GOSSE, Vice Président en charge de la relation avec les ligues régionales, les territoires & délégué aux affaires disciplinaires, fait savoir qu'il a été interpellé par une ligue régionale dans le cadre d'un report d'épreuve effectué sur le système des inscriptions en ligne de TEVE et facturé 0,50€ par inscrit.

Après renseignement pris :

- conformément aux conditions d'utilisation du service d'inscription en ligne, tout import d'inscription, ou toute inscription hors ligne, est facturé 0,5€ / inscription.
- il n'est pas nécessaire de recréer une nouvelle épreuve en cas de report d'épreuve, il suffit simplement de modifier la date de l'épreuve créée initialement. **Cette opération est gratuite et permet à l'organisateur de continuer à gérer son événement et ses inscrits.**

Un courrier d'information sera adressé aux ligues régionales et aux comités départementaux.

### **2.3 Élection de Benjamin Maze au bureau directeur de l'Association des Directeurs Techniques Nationaux**

Benjamin MAZE fait savoir qu'il a été élu au Bureau Directeur de l'Association des Directeurs Techniques Nationaux.

Le BE lui souhaite le meilleur succès dans cette nouvelle mission.

### **2.4 RH - Changement d'organisation**

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, fait savoir qu'il a, en accord avec le Président LESCURE et le Trésorier Emmanuel CHABANNES, adressé ce jour un courrier aux membres du Conseil d'Administration, aux Présidents de Ligues Régionales, aux Présidents de Comités Départementaux, aux membres de la Direction Technique Nationale et aux membres du personnel fédéral pour les informer :

- du départ de Delphine LABORDE au 16 octobre 2020
- du changement d'organisation opéré :
  - La gestion des salaires, en lien avec notre prestataire de paie Alpha RH, est placée sous la responsabilité de Guillaume FRITSCH.
  - La gestion des ressources humaines, le support aux clubs et toutes les autres attributions de Delphine LABORDE sont placés sous la responsabilité d'Alec ERAUD

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
*Président*

**Pierre BIGOT**  
*Secrétaire Général*